



# PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 03 décembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes VAL81 à Valence sous la présidence de Didier SOMEN.

Délégués en exercice : 23	Suppléants : 14
Délégués présents : 12	Voix délibératives : 12

**Titulaires présents :** André CABOT, Jean-Claude CLERGUE, Thierry MALIET, Didier SOMEN, Jean-Claude MADAULE, Marie-Claude ROBERT, Valérie VITHE, Jean-Luc ESPITALIER, GUY GAVALDA, Pierre CAHUZAC

**Suppléants présents avec voix délibérative :** Alain ASTIE, Patrick LAVAGNE,

**Titulaires excusés :** Rolande AZAM, Marie-Ange MASTAIN, Sylvian CALS, Jean-Luc CANTALOUBE, Sabine OURLIAC, Philippe DELABRE, Jean-David ROOCKX, Eric PUJOL, Céline ANGLES-PACHUT

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Christian BRUHAT, Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Anaïs HUOT

**Secrétaire de séance :** Guy GAVALDA

La séance a été ouverte, sous la présidence de Didier Somen, à 18 h30.  
Il a été procédé à l'appel nominal des délégués (12 titulaires et suppléants présents) et constaté que le quorum était atteint (12/23).  
Guy Gavalda est nommé secrétaire de séance.

### 1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 30 octobre 2019

Le Président fait lecture du procès-verbal de la séance du comité syndical du 30 octobre 2019, qui est approuvé à l'unanimité.

### 2. Réorganisation de l'équipe et modification du tableau du personnel :

- **Nomination de Julien Frat au poste de direction :**

Comme indiqué au dernier comité syndical, Christian Bruhat doit prendre sa retraite fin 2020, (avec une réduction du temps de travail dans le cadre du système de retraite progressive à 60% à compter du 01/04/2020), il est donc nécessaire de réorganiser l'ensemble de l'équipe technique (sans recrutement supplémentaire).

Julien Frat prendra donc la responsabilité de la structure et de la coordination de l'équipe avec une fonction de co-direction à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Vu les compétences avérées de M. Julien FRAT jusqu'à ce jour dans les missions qui lui ont été confiées, compte-tenu de son intérêt, de son implication et de son efficacité depuis son entrée en fonction,

Le Président propose, considérant que l'évolution de ses fonctions justifie la revalorisation de sa rémunération, que celle-ci sera calculée par référence à l'échelon 4 de la grille des ingénieurs principaux (Indice Brut- 784/ Indice Majoré- 645) à compter du 1er janvier 2020.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical approuve par délibération cette proposition.

- **Modification du tableau des emplois :**

Dans le cadre de la réorganisation des services, il est nécessaire de réorganiser le fonctionnement des services et d'attribuer des missions complémentaires à deux agents déjà en poste, à savoir :

- François Greffier, chef de projet du programme européen Leader, dont il assume toute la responsabilité au niveau de la programmation, de la gestion et de l'évaluation de ce programme. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sa responsabilité sera élargie en tant que chef de projet des programmes européens et de la coopération territoriale et transnationale avec des missions spécifiques pour le développement de la mobilité durable et des outils numériques (au service de la population et de l'animation-promotion touristique)
- Emmanuelle Subsol-Le Bordays, reconnue chef de projet habitat-urbanisme depuis début 2016, a vu ses missions évoluer avec la mise en place et le suivi du SCoT du Carmausin, Ségala, Causses et Cordais. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, en plus de ses missions actuelles, elle prendra en charge la coordination des contrats territoriaux avec l'Etat, la Région et le Département avec une mission complémentaire de responsable communication.

Aussi, le Président propose à l'assemblée :

<b>La création de :</b>	<b>La suppression de :</b>
Un emploi d'agent contractuel CDI Attaché principal catégorie A à temps complet	Un emploi d'agent contractuel CDI Attaché catégorie A à temps complet
Un emploi d'agent contractuel CDI Ingénieur principal catégorie A à temps complet	Un emploi d'agent contractuel CDI Ingénieur catégorie A à temps complet

- Que la rémunération de M. François GREFFIER soit calculée par référence à l'échelon 4 de la grille d'attaché principal (*indice brut 732 / indice majoré 605*) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Que la rémunération de Mme Emmanuelle SUBSOL-LE BORDAYS soit calculée par référence à l'échelon 1 de la grille d'ingénieur principal (*indice brut 610 / indice majoré 512*) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical approuve par délibération cette proposition.

### **3. Perspectives et Débat d'Orientation Budgétaire pour 2020 :**

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical doit procéder au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2020.

Le Président présente donc au Conseil Syndical les différentes informations pouvant servir de base à la discussion, notamment le projet de budget 2020, qui reprend les opérations proposées pour 2020.

Sur la base du rapport explicatif (voir ci-joint), les délégués sont invités à débattre des orientations et à exprimer leurs propositions pour le budget principal 2020.

Les orientations budgétaires proposées ont été établies en prenant en compte la réorganisation de l'équipe technique et sur la base des dépenses constatées en 2019 pour les frais de structure.

Les différentes opérations spécifiques prévues en 2020 ont été présentées, notamment :

- Les actions de promotion touristique avec le réseau des Offices de Tourisme, notamment la promotion de l'application mobile « Légendes du Tarn »
- La fin de l'accompagnement au lancement de la SCIC REHAB
- La mise en place du Fonds d'Initiatives Citoyennes pour la Transition
- La définition du Projet de Territoire 2020-2026 avec le renouvellement des délégués intercommunaux et du Conseil de Développement, qui permettra de définir les orientations et les priorités du prochain mandat, ainsi que les moyens à mettre en œuvre
- Le programme d'actions 2020 du Projet Alimentaire Territorial
- La seconde phase du projet culturel « Langues de Goulus » avec les représentations programmées en juin 2020

Le projet de budget (voir ci-joint) a été établi sur la base d'une cotisation maintenue à 3,80 € par habitant.

#### 4. Opérations spécifiques (voir diaporama ci-joint):

- **Bilan de la plate-forme de la rénovation énergétique REHAB et mise en place de la SCIC**

Le bilan 2015-2019 de la plate-forme énergétique REHAB a été présenté :

- 732 contacts – **638 visites conseils**
- **282 ont engagé des travaux** mais 194 sont toujours en réflexion et pour beaucoup auraient besoin d'accompagnement

Une analyse plus fine est en cours pour évaluer le montant moyen de travaux réalisés (notamment pour les réalisations performantes et très performantes).

La SCIC REHAB prendra le relais début 2020, un certain nombre de propriétaires sont en attente...

- **Réponse à l'appel à projet du PNA pour accompagner la restauration collective pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM**

Dans le cadre d'un appel à projet du Programme National Alimentation, il est proposé de renforcer l'accompagnement des établissements de la restauration collective afin de les préparer à répondre aux enjeux de la loi EGALIM, qui fixe pour objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire et de développer encore plus l'approvisionnement local.

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et Agropoint, se propose d'accompagner une dizaine de restaurants collectifs dans cet objectif.

Différentes actions sont envisagées :

- Avec le personnel des restaurants : groupe d'échange de pratiques, formation des cuisiniers...
- Pour les convives : sensibiliser les enfants des écoles et des centres de loisirs sur le gaspillage alimentaire, l'expérimentation d'un repas sans viande, les bonnes pratiques alimentaires pour la santé
- Avec les producteurs : les accompagner vers le label « Haute Valeur Environnementale » et développer l'offre de produits pour la restauration collective

Le Président propose donc de répondre à l'appel à projets du PNA en tant que chef de file, au titre du PETR pour mobiliser des moyens supplémentaires dans le cadre du programme d'actions 2020 du Projet Alimentaire Territorial pour un coût prévisionnel total de 16 720,32 € avec la mise à disposition pour la coordination de l'ensemble du projet de la chargée de mission « transition agricole et alimentaire ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical approuve par délibération cette proposition.

- **Réseau Bouge Ton Climat : avenant pour l'accompagnement ADEFPAT, mise en place du fonds pour les initiatives citoyennes**

Le Président rappelle l'action engagée par le Conseil de Développement, partie prenante du diagnostic territorial réalisé lors de l'élaboration des Plan Climat Air Energie mutualisés. Un groupe issu des écoutants et de la commission climat-énergie du Conseil de Développement a travaillé à la mise en œuvre de ces propositions, dans le cadre d'un accompagnement formation-développement de l'ADEFPAT.

Afin de finaliser cet accompagnement et pouvoir organiser le programme de rencontres pour les nouveaux Climacteurs, dans les différentes communautés de communes, il est demandé de prolonger d'1,5 jours l'accompagnement ADEFPAT, pour un coût de 2 452 € appelant un cofinancement du PETR de 245 € (10%).

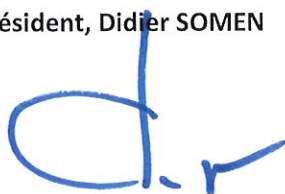
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical approuve par délibération cette proposition.

#### **Prochain Comité Syndical : Jeudi 6 février 2020 à 18h (lieu à préciser)**

- Vote du budget primitif et cotisations 2020
- Premier bilan des programmes et des résultats des actions d'animation 2014-2019
- Préparation du nouveau Projet de Territoire 2020-2026
- Planning 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Président, Didier SOMEN



Le secrétaire de séance,  
Guy Gavalda

